



© Hervé Leclair

Pour s'installer et transmettre en agriculture, le régime de la SCOP : une solution ?

La SCOP, un autre rapport au capital et à la protection sociale.

Durée: 7h

Date: **REPORTÉ AU MERCREDI 28 AVRIL 2021**

Lieu : A définir (proche Caen)

CONTEXTE DE LA FORMATION

Le monde agricole se trouve face à un chantier immense afin de remplacer les nombreux départs en retraite annoncés. Pour rendre attractive l'installation et la transmission des fermes et faire du travail agricole une activité émancipatrice, il est nécessaire de proposer aux paysan·ne·s la faculté d'organiser leurs activités à partir d'un autre rapport au capital et à la protection sociale.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre aux paysan·ne·s d'identifier les caractéristiques des différentes formes d'exercice du métier de paysan·ne et les comparer aux limites et intérêts des SCOP. Comprendre en quoi, la SCOP peut constituer une réponse à l'installation et à la transmission des fermes : répartition du capital, limitation du risque, rémunération des associé·e·s, protection sociale, etc.

RESPONSABLE DE FORMATION

Étienne Chauderge : ARDEAR Normandie
(06 65 38 21 07 /
ardear.normandie@gmail.com)

NOMBRE DE PLACES

Jusqu'à 15 stagiaires

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Pendant la formation, apport sur le fonctionnement des SCOP et échanges par petits groupes.

COÛT DE LA FORMATION

210€ pour la journée
Finançable VIVEA
Nous contacter si absence de financement

CONTENU DE LA FORMATION

- Les enjeux du renouvellement des générations agricoles et de la transmissibilité des fermes

A partir de la perception des participant·e·s, caractérisation des enjeux de la transmission : valeur de reprise, protection sociale, endettement et capitalisation, transmissibilité, etc.

- La SCOP, un autre rapport au capital et à la protection sociale
Identification des principales différences avec les formes sociétaires les plus pratiquées en agriculture puis discussion des implications sur la répartition du capital et la protection sociale.

- La SCOP, une autre manière d'envisager le métier
Connaissance des intérêts de la SCOP pour s'installer, gérer sa ferme et la transmettre.

- Perceptions des freins et des débats actuels pour une reconnaissance pleine et entière des SCOP en agriculture
Intervention d'associé-salarié d'une SCOP pratiquant une activité agricole



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :



Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de **Normandie**
Réseau de l'Agriculture Paysanne
51 quai de juillet, 14 000 Caen
ardear.normandie@gmail.com
06.65.38.21.07